

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 19h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D1-2\_06\_04\_2017 : Transformation du syndicat mixte fermé en PETR

Monsieur le Président propose au Comité syndical de délibérer sur la transformation du syndicat mixte fermé en Pôle d'Équilibre Territorial Rural en adoptant les statuts du PETR éligible au contrat de ruralité conformément à la présentation qui en a été faite le 25 novembre dernier aux élus du territoire. Après avoir donné lecture du projet de statuts il invite le comité syndical à se prononcer.

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité, approuvent la transformation du syndicat mixte fermé en Pôle d'Équilibre Territorial Rural conformément aux statuts joints en annexe et décident de les transmettre aux Communautés de communes adhérentes pour délibération.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 19h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D2-2\_06\_04\_2017 : Augmentation du montant de la régie d'avances

Le montant de la régie d'avance est actuellement de 1 000€ destinés, d'une part, à la caisse pour les petites dépenses courantes et d'autre part, au paiement par Internet de frais de transport (SNCF), d'hébergement... Ce montant s'avère insuffisant compte tenu du nombre de transactions et du délai de reconstitution de la régie.

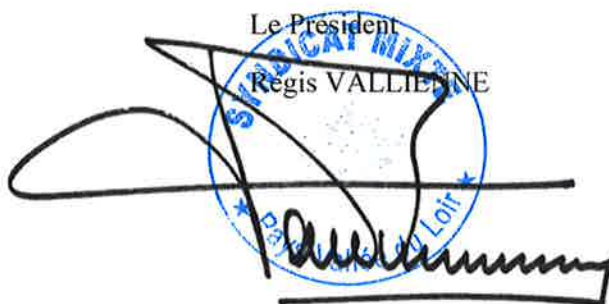
Il est proposé au comité syndical de fixer le montant de la régie d'avance à 2 000€.

Après en avoir délibéré le comité syndical décide de fixer le montant de la régie d'avance à 2 000€

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 35 – Pouvoirs 9  
 Votants : 44

Vote :  
 Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 19h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

### Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

### D3-2\_06\_04\_2017 : Demande subvention FRES\_SCoT

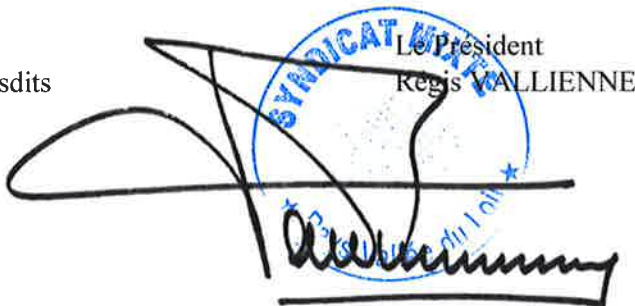
Monsieur le Président propose au Comité syndical de solliciter une subvention au titre du FRES (fonds régional d'études stratégiques), afin de cofinancer le coût supplémentaire lié au SCoT du fait de la large concertation effectuée sur le PADD et le pré-DOO et de la prolongation de la mission de l'AURA sur l'année 2018.

Ce coût supplémentaire est évalué à 50 000€ et la subvention sollicitée à hauteur de 50% soit 25 000€.

Après en avoir délibéré le Comité syndical décide de solliciter une subvention de 25 000€ au titre du FRES afin de financer l'augmentation du coût de l'élaboration du SCoT.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 30 mars 2017

Nombre de membres 45

Présents : 35 – Pouvoirs 9

Votants : 44

Vote :

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 19h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (35) :**

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

**Pouvoirs (9) :**

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

**D4-2\_06\_04\_2017 : Convention WebSIG - CD72**

Comme indiqué lors de la dernière réunion, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à signer la convention entre le Département de la Sarthe et le Pays Vallée du Loir afin de lancer l'expérimentation d'un WebSIG mutualisé, sur la période d'avril à décembre 2017.

Monsieur le Président précise que cette convention ne comporte pas d'engagement financier de la part du Pays.

Après en avoir délibéré le Comité syndical autorise le Président à signer la convention à intervenir entre le syndicat mixte et le Conseil départemental de la Sarthe pour l'expérimentation d'un WebSIG mutualisé conformément au document joint en annexe.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président  
Régis VALLIENNE

